



RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

SOPHIE **BELLON**

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES
HUMAINES ET DES RÉMUNÉRATIONS

2025 **2026**

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

—— ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION 2025

—— POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION 2026

2025

RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 11

RÉMUNÉRATION DE M. JEAN-PAUL AGON

Rémunération fixe annuelle

950 000 €

2025

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉSOLUTION 12

RÉMUNÉRATION DE M. NICOLAS HIERONIMUS

Rémunération fixe annuelle

2 300 000 €

Rémunération variable annuelle

2 600 000 €

Cible : 113 % du fixe

Maximum : 130,4 % du fixe en cas de surperformance

2025

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE CRITÈRES ET PONDÉRATIONS

OBJECTIFS

RÉPARTITION

CRITÈRES

PONDÉRATIONS

FINANCIERS

60%

Chiffre d'affaires	15 %
Parts de marché	15 %
Résultat d'exploitation	10 %
Bénéfice net par action	10 %
Cash-flow	10 %

**EXTRA-FINANCIERS
+
QUALITATIFS**

40%

RSE « L'Oréal pour le Futur »	10 %
Ressources Humaines	7,5 %
Développement digital	7,5 %
Critères qualitatifs	15 %

2025

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE 2025

OBJECTIFS

RÉPARTITION

TAUX DE PAIEMENT

FINANCIERS

60%

Partie financière

102,1 %

**EXTRA-FINANCIERS
+
QUALITATIFS**

40%

Partie extra-financière
et qualitative

112,4 %

Taux de paiement
2025

106,2 %

2 762 000 €

2025

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉSOLUTION 12

RÉCAPITULATIF DE LA RÉMUNÉRATION FIXE ET VARIABLE DE M. NICOLAS HIERONIMUS

Rémunération fixe annuelle 2 300 000 €

Rémunération variable annuelle 2 762 000 €

TOTAL 5 062 000 €

2025

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉSOLUTION 12

RÉCAPITULATIF DE LA RÉMUNÉRATION FIXE ET VARIABLE DE M. NICOLAS HIERONIMUS

Rémunération fixe annuelle	2 300 000 €
----------------------------	-------------

Rémunération variable annuelle	2 762 000 €
--------------------------------	-------------

RÉMUNÉRATION LONG-TERME

Actions de performance	20 000 actions
------------------------	-----------------------

2026

POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

—— DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

—— DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

—— DES ADMINISTRATEURS

2026

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 14

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION APPLICABLE À M. JEAN-PAUL AGON

Politique inchangée

Rémunération fixe annuelle	950 000 €
Rémunération variable annuelle	NON
Rémunération long-terme	NON
Actions de performance	

2026

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉSOLUTION 15

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION APPLICABLE À M. NICOLAS HIERONIMUS

Politique inchangée

PRINCIPES RECONDUITS

Mêmes fondements et mêmes instruments que ceux appliqués aux cadres dirigeants

Rémunération compétitive par rapport à un panel de référence cohérent

Rémunération directement en lien avec la stratégie de l'entreprise

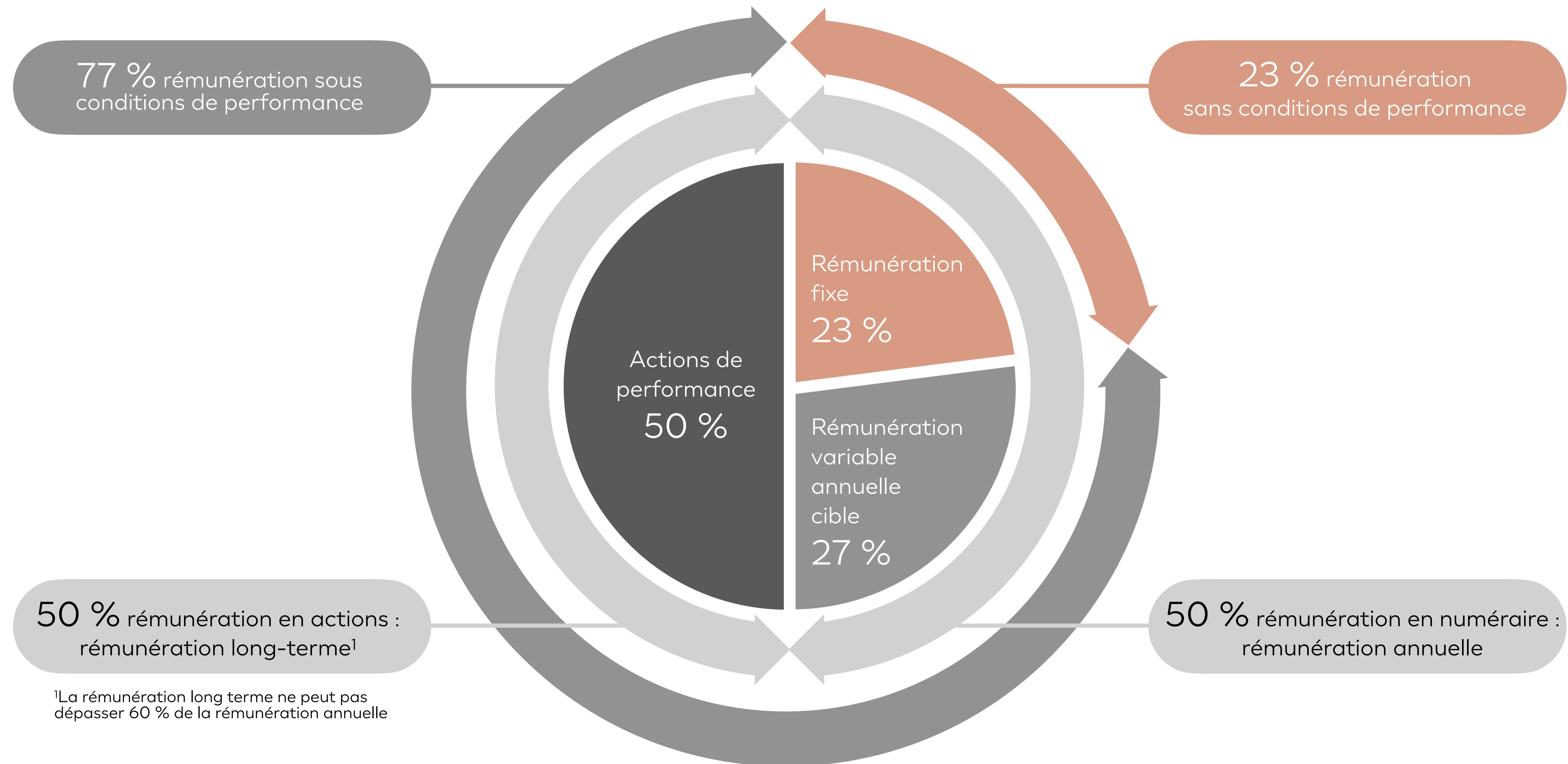
Rémunération en droite ligne avec les objectifs du Groupe en matière de RSE

Rémunération créatrice de valeur à moyen et long termes pour les actionnaires

2026

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

STRUCTURE DE LA RÉMUNÉRATION CIBLE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



2026

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉSOLUTION 15

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION (FIXE ET VARIABLE)

Rémunération fixe annuelle	2 300 000 €
----------------------------	-------------

Rémunération variable annuelle	2 600 000 €
--------------------------------	-------------

Cible : 113 % du fixe

Maximum : 130,4 % du fixe en cas de surperformance,
soit 3 000 000 €

2026

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE

CRITÈRES ET PONDÉRATIONS

OBJECTIFS

RÉPARTITION

CRITÈRES

PONDÉRATIONS

FINANCIERS

60%

Chiffre d'affaires	15 %
Parts de marché	15 %
Résultat d'exploitation	10 %
Bénéfice net par action	10 %
Cash-flow	10 %

EXTRA-FINANCIERS

+

QUALITATIFS

40%

RSE « L'Oréal pour le Futur »	10 %
Ressources Humaines	7,5 %
Développement digital	7,5 %
Critères qualitatifs	15 %

2026

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉSOLUTION 15

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION (FIXE ET VARIABLE)

Rémunération fixe annuelle

2 300 000 €

Rémunération variable annuelle

2 600 000 €

Cible : 113 % du fixe

Maximum : 130,4 % du fixe en cas de surperformance,
soit 3 000 000 €

Rémunération long-terme

Actions de performance

Entre 50% et 60%

2026

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉMUNÉRATION LONG TERME DÉTAILS DES CRITÈRES

Conditions de performance appréciées en moyenne sur 3 exercices pleins

CRITÈRES DE PERFORMANCE FINANCIÈRE

40 %

Croissance Chiffre
d'Affaires versus panel

40 %

Croissance Résultat
d'Exploitation

CRITÈRES DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

15 %

Objectifs
« L'Oréal pour le Futur »

5 %

Objectif
de parité

2026

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

RÉSOLUTION 9

FIXATION DU MONTANT ANNUEL GLOBAL MAXIMUM ALLOUÉ AUX ADMINISTRATEURS EN RÉMUNÉRATION DE LEUR MANDAT

Nouvelle enveloppe annuelle maximum proposée 2 100 000 €

RÉSOLUTION 13

APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Augmentation de la rémunération du Comité d'Audit Part variable de 25 000 €

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES & DES RÉMUNÉRATIONS

PRÉSIDENTE
INDÉPENDANTE



Sophie
BELLON



Jean-Victor
MEYERS



Paul
BULCKE



Fabienne
DULAC



Thierry
HAMEL



Nicolas
MEYERS



Alexandre
RICARD



Jacques
RIPOLL